

# U.S.C.MONETEAU - SECTION TIR A L'ARC

## CATEGORIES SUIVANT VOTRE ANNEE DE NAISSANCE

ANNEE DE NAISSANCE	AGE DANS L' ANNEE CIVILE 2024	CATEGORIES SAISON 2024	TYPE DE LICENCE
AVANT LE 31/12/1964	60 ANS ET PLUS	SENIOR 3	A ou L
Entre le 01/01/65 au 31/12/1983	40 à 59 ans	SENIOR 2	A ou L
Entre le 01/01/84 au 31/12/2003	21 à 39 Ans	SENIOR 1	A ou L
2004	20 Ans	U 21 ( 3 eme année )	J
2005	19 Ans	U 21 ( 2 eme année )	J
2006	18 Ans	U 21 ( 1ere année )	J
2007	17 Ans	U 18 ( 3eme année)	J
2008	16 Ans	U 18 ( 2 eme année)	J
2009	15 Ans	U 18 (1 ere année)	J
2010	14 Ans	U 15 (2 eme année )	J
2011	13 Ans	U 15 (1 ere année )	J
2012	12 Ans	U 13 (2eme année)	J
2013	11 Ans	U 13 ( 1ere année)	J
2014	10 Ans	U 11 (3eme année)	Poussin
2015	9 Ans	U 11 (2eme année)	Poussin
2016	8 Ans (avant le 30/06/2024)	U 11 (1ere année )	Poussin

Pour les enfants nés (es) en 2016 soit que 7 ans au 01/09/2023, seront accepter sous condition d'avoir leurs 8 ans avant le 30 Juin 2024, suivant aussi de leurs morphologie, être attentif et du respect des règles de sécurités qui sont imposées pour la pratique du Tir à l'arc

**LICENCE - A :** ADULTES EN COMPETITION de senior 1 à senior 3 Homme et Femme

**LICENCE - L :** ADULTES EN PRATIQUE LOISIR EN CLUB de senior 1 à senior 3 Homme et Femme

**LICENCE - J :** JEUNES U 13, U 15, U 18, et U 21 Jeunes nés(es) entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013

**LICENCE - POUSSIN :** JEUNES U 11 nés(es) entre le 01/01/2014 et le 30/06/2016

**LICENCE E :** réservée uniquement aux membres dirigeants ne pratiquant pas le Tir à l'Arc

Pour toutes nouvelles inscriptions ou renouvellements jeunes et adultes : a partir du 1er septembre 2023, le certificat médical n'est plus obligatoire sous conditions d'avoir complété le < Questionnaire sante > et d'avoir répondu par < NON > a toutes les questions, parcontre si vous avez répondu par OUI a une seule question, ils vous faudra fournir un certificat médical daté de moins de 6 mois avec la mention < Y compris en compétition > pour les archers qui souhaitent le pratiquer en compétition